

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 8 (1951)
Heft: 7

Buchbesprechung: À paraître : Louis Burgener : la Confédération suisse et l'éducation physique de la jeunesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ses enfants d'adoption, l'actuel inspecteur fédéral I. P. du Jura bernois, notre ami Henri Girod.

Nous avons assisté en 1947 à la naissance de ce mouvement sportif et en particulier à l'évolution de l'instruction préparatoire que le maître de gymnastique, M. Henri Girod, organisait à la perfection. Après tantôt 5 ans, les progrès sont réjouissants. Preuve en soit le magnifique examen d'aptitudes physiques organisé le 9 juin dernier, pour les 21 jeunes participants au cours d'éducation physique de la S.F.G. de Tramelan.

Pour rehausser l'intérêt de cette petite manifestation, les organisateurs effectuèrent une collecte de prix qui permirent de récompenser les plus méritants. Deux catégories avaient été formées à cet effet :

Catégorie A : jeunes gens de 18 et 19 ans

et Catégorie B : jeunes gens de 16 et 17 ans.

Voici quelques-uns des prix en compétition : 1. gobelet en étain gravé et dédicacé, offert par les... deux

moniteurs, constituaient le 1er prix de chaque catégorie ; des boussoles Recta, également gravées, des ceintures de cuir, des cuissettes, des chaussures de gymnastique, des crayons porte-mines, etc. Comme on le voit, toutes choses utiles et susceptibles de favoriser la pratique de la culture physique. Signalons, en outre, que cinq médailles furent offertes par la S.F.G. locale, aux détenteurs des 5 meilleurs résultats de 5 disciplines.

En dépit de conditions météorologiques pas très favorables, les résultats furent satisfaisants, puisque **16 jeunes gens sur 21 réussirent l'examen** en remplissant les exigences fédérales, tandis que 8 remplirent les conditions cantonales donnant droit à l'insigne.

Un grand bravo à toute cette jeunesse et vives félicitations aux organisateurs et aux généreux donateurs. Souhaitons que leur exemple soit souvent imité.

F. Pellaud.

A PARAÎTRE :

Louis Burgener

La Confédération suisse et l'éducation physique de la jeunesse

M. Paul-E. Martin, historien, directeur des Archives de l'Etat, professeur à l'Université, ancien doyen et recteur, rédacteur de la « Revue d'histoire suisse », à Genève :

« Le sujet traité — le titre l'indique déjà clairement — intéresse non seulement l'histoire de notre pays, mais aussi l'éducation, les sports, la formation civique et la politique. M. Burgener l'a abordé selon la méthode historique en rassemblant sur la matière une foule considérable de documents. Son enquête est, on peut l'affirmer, exhaustive par le dépouillement de toutes les sources susceptibles d'information dont beaucoup d'inédites.

La thèse de doctorat de M. Burgener est divisée en six livres. Le premier livre est un historique de l'éducation physique des origines à 1874. La gymnastique prend place dans les préoccupations des législateurs. Aussi le second livre étudie-t-il les lois militaires et les interventions de la Confédération, de 1874 à 1907.

Une nouvelle étape est franchie avec le troisième livre, de 1907 à 1928. La liaison est maintenue avec l'organisation militaire. Mais de plus en plus, l'école est appelée à jouer son rôle et les différentes conceptions de l'éducation physique se précisent et s'affrontent.

De 1928 à 1940 — c'est l'objet du quatrième livre — on arrive à travers les examens de recrues et l'instruction préparatoire, à la loi fédérale sur l'instruction préparatoire et à son échec. Aussi le problème revêt-il de nouveaux aspects dans les ordonnances de 1941 et de 1947, ce qui permet à M. Burgener, dans son cinquième livre, de décrire les modes d'application du nouveau régime, à Macolin, à l'École, dans la formation des maîtres et pour les jeunes filles.

Ainsi le passé éclaire le présent et l'avenir. Le sixième livre peut donc, en connaissance de cause, discuter des problèmes actuels et projeter des vues sur l'avenir de l'éducation physique en Suisse.

Grâce à l'ampleur de ses recherches, l'ouvrage de M. Burgener sera une somme de tout ce qui touche à la gymnastique dans ses rapports avec les pouvoirs publics et comme élément de l'éducation nationale dans la Confédération. Il est donc appelé à rendre les plus grands services, non seulement sur le plan de l'histoire, mais également comme le guide sûr en matière d'actualité pédagogique et civique. »

A. Frei, alt Turninspektor, Präsident der Eidgenössischen Turn- und Sportkommission, Dozent für Geschichte der Leibesübungen und Leiter der Turnlehrerkurses an der Universität, Basel :

« Nach einem einleitenden Abschnitt, in dem der Verfasser die Anfänge während der verangehenden ca. 100 Jahre behandelt und so die Verbindung mit der allgemeinen kulturellen Entwicklung herstellt, teilt er seine Arbeit in geschickter Art in die Epochen 1874-1907, 1907-1928, 1928-40, 1940-48 ein, dringt damit also bis zur Gegenwart vor und nimmt schliesslich noch positiv Stellung zu den gegenwärtigen Fragen und Gesichtspunkten. Dabei werden Hauptphasen der Entwicklung in aller Genauigkeit dargestellt: die Vorprojekte, die Diskussionen in den eidgenössischen Kammern, der Meinungsstreit in der Presse, das Echo aus dem Ausland. Neben den Massnahmen für die schulpflichtige männliche Jugend werden auch jene zugunsten des Mädchenturnens berücksichtigt und speziell der Vorunterricht für die schulentlassenen, seine Gestaltung und die Bestrebungen für das Obligatorium angeführt.

Ich hatte Gelegenheit, in den grössten Teil des Entwurfes genau Einsicht zu nehmen und konnte feststellen, in welcher riesiger Kleinarbeit der Verfasser die einschlägige Literatur zu Rate gezogen, Urkunden und Akten studiert hat. Es handelt sich um eine strengwissenschaftliche Ausbeute, deren Wert noch durch eine ausführliche Bibliographie erhöht wird. Bei dem immer beschleunigten Tempo, das die Entwicklung der Leibesübungen in Schule und Volk angenommen hat, ist es von grossem Wert, für die Zukunft eine allseitige, genaue Darstellung dieses Werdens mit all seinen wiederkehrenden Fragen und Ansichten zu besitzen. Die vorliegende Arbeit verdient deshalb weitgehende Beachtung. »

M. Louis Perrochon, inspecteur cantonal de gymnastique, Lausanne :

« Il y a fort longtemps que le besoin se fait sentir en Suisse de posséder une **histoire des efforts de la Confédération en faveur de l'éducation physique**, montrant à chacun que les exigences du jour ne sont pas l'effet du ha-

sard ou les conséquences des deux guerres mondiales seulement.

Rien, en effet, qui fût rassemblé, groupé chronologiquement, qui déterminât et expliquât l'état actuel des choses n'était à la disposition de ceux que la question intéresse ou de ceux qui doivent soutenir, intensifier, voir défendre les initiatives et décisions prises.

Le travail de Monsieur Burgener arrive donc au moment voulu, tout en comblant de la façon la plus heureuse la lacune que nous venons de signaler.

Cette oeuvre, qui sera imprimée en deux gros volumes, n'est pas une simple dissertation usuelle en Suisse allemande, mais elle est conçue dans l'esprit du doctorat d'état français qui fait suite à plusieurs publications de l'auteur et nécessite à lui seul plusieurs années de travail.

M. Burgener a abordé cette tâche selon la méthode historique. Il a réuni, étudié trente mille documents et des milliers de publications. Il a fait ces recherches avec intelligence, discernement, un réel intérêt, une complète objectivité, un besoin de s'attarder aux plus petits détails, lorsque ceux-ci sont déterminants pour une décision.

Nous revivons nous-même les efforts, les soucis de nos prédécesseurs, les réactions, les controverses, les oppositions et les acceptations de leurs administrés et pouvons en tirer de louables et profitables leçons.

C'est donc un signalé service que M. Burgener rend au pays en publiant cette thèse qui expose, au public et au monde universitaire suisse et étranger, l'étendue et les résultats de l'action gouvernementale en faveur de l'éducation physique en Suisse.»

Quelques domaines traités :

Rousseau — Pestalozzi — P. Girard — v. Fellenberg — Clias — Spiess, etc. — cadets — lois militaires — débats parlementaires — revues et journaux — votations populaires — ordonnances fédérales — règlements, manuels de gymnastique — l'aide fédérale — écoles de recrues — examen du recrutement — instruction préparatoire — cours de jeunes tireurs — cours armés — gymnastique préparatoire — Commission fédérale de Gymnastique et de Sport, ses sous-commissions — inspections — cours complémentaires obligatoires — maîtres de gymnastique — diplômes cantonaux — brevets fédéraux — le cours de maîtres de sport — formation des maîtres — les cours de perfectionnement — gymnases, écoles normales, de commerce et techniques — l'éducation physique à l'université — gymnastique des garçons et des filles — gymnastique scolaire dans les cantons — initiatives locales — associations de gymnastique et de sport — l'Association nationale d'Éducation physique — l'insigne sportif suisse — Sport-Toto — constructions sportives — la nouvelle instruction préparatoire — l'École fédérale de Gymnastique et de Sport, à Macolin.

Une oeuvre capitale, en deux volumes, indispensable aux :

bibliothèques — universités. — écoles ;

sciences historiques, pédagogiques, médicales ;

professeurs et maîtres de tous degrés scolaires ;

organes de l'Instruction préparatoire : offices cantonaux, de districts, inspecteurs, moniteurs ;

officiers et états-majors supérieurs, départements cantonaux, cadets ;

autorités scolaires : départements cantonaux, inspecteurs, commissions d'écoles ;

associations de sport et de gymnastique, à leurs sections ;

États étrangers : légations, ministères de la guerre, de l'Instruction publique ; aux universités.

Édition limitée ! Prix de souscription : fr. 50.—.

à détacher

Je commande exemplaires de **L. Burgener :**

**LA CONFÉDÉRATION SUISSE
ET L'ÉDUCATION PHYSIQUE DE LA JEUNESSE.**

Lieu et date :

Adresse exacte :

Signature :

Envoyer à M. Burgener, La Chaux-de-Fonds, Numa-Droz 84

« SANS BLAGUE ! »

On nous a suggéré de réserver un petit coin de notre revue à l'humour. Pourquoi pas ? N'est-ce point le propre du Suisse romand « de faire des choses très sérieuses tout en ayant l'air de s'amuser follement » ?

Nous placerons cette rubrique sous l'égide de notre célèbre compatriote Grock en empruntant, pour la désigner, son inimitable « Sans blague ! ».

Que ceux de nos lecteurs qui se sentent des aptitudes pour l'alimenter ne se fassent pas tirer l'oreille.

Et voici la première :

REPRÉSAILLES

Un tailleur, lassé de ne pas être payé par un de ses clients, auquel il a maintes fois présenté sa note, l'avise qu'il transmet sa facture à un contentieux. Quelques jours plus tard, il reçoit la réponse suivante de son client :

« Monsieur,

A la fin de chaque mois, j'avais l'habitude d'inscrire sur de petits bouts de papier les noms de mes créanciers ; je mettais les petits papiers dans un chapeau, j'en tirais un au hasard et je réglais le fournisseur désigné. Etant donné le ton de votre dernière lettre, je vous avise qu'à partir d'aujourd'hui, vous ne faites plus partie de ma petite tombola ».

Quant à la seconde, elle est d'une brûlante actualité. Nous l'avons extraite de « La Vie protestante », à Genève :

* * *

CULS-DE-JATTES

C'est dimanche, en fin d'après-midi. Sirotant un café-crème à la terrasse d'un tea-room, j'observe la circulation. Je compte en une heure de 800 à 1000 véhicules de toutes sortes.

Un jeune garçon d'une douzaine d'années regarde avec moi. Il n'est pas vif, ce jeune ; il a l'air de s'ennuyer prodigieusement.

— Tu attends quelqu'un ? lui demandai-je.

— Non, M'sieur ! J'dois rentrer à la maison.

— Alors qu'attends-tu là, depuis un bon quart d'heure ?

— J'ai pas d'sous pour prendre le trolleybus.

— Où demeures-tu ?

Il m'indique son domicile : c'est à 385 mètres de distance !

A l'âge du moteur, trop de jeunes et de moins jeunes ne savent pas qu'ils ont des jambes. Heureusement qu'il y a à **Macolin** une école de gymnastique et de sport.

Le Semainier.

Qui dit mieux ?

Réd.

Adresse pour la correspondance :

Rédaction de « Jeunesse forte - peuple libre », Macolin

Délai rédactionnel pour le prochain numéro :

15 août 1951

Changements d'adresse : Prière de les annoncer sans retard en indiquant l'ancienne adresse.

Nouvelles adresses : Envoyez-nous les adresses des chefs, des instituteurs, des personnalités qui auraient intérêt à recevoir notre journal.